

Consignes de Fonctionnement



- 3 Personnes Maximum dans le bureau.
- Pas de public / d'accompagnant dans le Dojo.



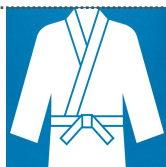
- Désinfection des mains avant d'entrer dans le Bureau.
- Les usagers apportent leur propre gel Hydroalcoolique.
- Désinfection mains et pieds avant de monter sur le tatami.



- Le port du masque est obligatoire pour les enseignants, et les pratiquants dès leur entrée dans les locaux et pendant la pratique.



- Les chaussures doivent être quittées en entrant dans le Dojo et remises uniquement au moment de sortir.
- Les pratiquants et accompagnants doivent suivre le sens de circulation (fléchage au sol).



- Les tenues doivent être propres (c'est à dire lavées après chaque cours).



- L'accès aux robinets est restreint. Les pratiquants doivent prévoir leur bouteille d'eau.



- L'accès aux vestiaires est restreint, les pratiquants sont invités à venir en tenue si cela leur est possible.



- Un registre des personnes passant par le club est mis en place, chacun est tenu de s'y inscrire.
(pratiquants, accompagnants, visiteurs)



- Le matériel pédagogique est systématiquement nettoyé et désinfecté après chaque cours tout comme les locaux et les surfaces touchées.